

Vivre aux Noës

208

Flash municipal d'information - Octobre 2021

PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE POUR TOUS LES ATELIERS

MATIN

Lundi 4, mardi 5, jeudi 7 et vendredi 8
Séance individuelle → 9h - 9h45 - 10h30 - 11h15
Soin de confort et de bien-être, massage
avec Marie-Luce ROUVREAU, Gérontopraticienne
Salle Irénée ORMANCEY
Séance de 30 mn,
prendre rendez vous lors de votre inscription

Lundi 4 → 9 h 30 - 12 h
➤ **Initiation aux 1^{ers} GESTES DE SECOURS**
avec la protection civile de l'Aube
Salle Roger Dujencourt

Mardi 5 → 9 h 45 - 11 h 45
➤ **COSMÉTIQUE**
Préparer 4 petits produits pour un soin du visage
avec LES ATELIERS DE CORENTINE
Salle Jacques Bezançon

Mercredi 6 → 9 h 45 - 11 h 45
➤ **THÉÂTRE-MÉMOIRE**
Saynètes, mise en situation
avec Cédric DURAND
Salle Roger Dujencourt

Jeudi 7 → 9 h 45 - 11 h 15
➤ **GYMNASTIQUE DOUCE**
avec les enfants d'une classe CM1-CM2
avec Stéphane ROYER
Salle Pierre RAT

Jeudi 7 → 10 h - 11 h 30
➤ **COSMÉTIQUE**
Création d'une bougie parfumée naturelle
avec LES ATELIERS DE CORENTINE
Salle Jacques Bezançon

RENSEIGNEMENTS à la mairie des Noës
au 03 25 74 59 69 ou 03 25 75 77 72
INSCRIPTIONS : une participation de 5€
vous permet d'accéder à tous les ateliers



LA SEMAINE BLEUE DU 4 AU 8 OCTOBRE 2021

Ateliers et activités réservés aux Noyats de 62 ans et plus !

APRÈS-MIDI

Lundi 4 → 14 h 30 - 17 h 30
➤ **Initiation au SCRAPBOOKING**
Création d'une carte pour le plaisir
Avec Danie SAVRY - créatrice Noyate
Salle Roger Dujencourt

Mardi 5 → 14 h - 17 h
➤ **SPECTACLE** et Goûter
« DU RIFIPI SOUS LES EMBRUNS »
avec Cédric DURAND et Olivier Piquet
Salle Pierre RAT

Mercredi 6 → 14 h - 17 h 30
➤ **PARCOURS DE SANTÉ** intergénérationnel
suivi d'un goûter
avec les enfants de l'accueil de loisirs
Départ devant l'Espace Bel Air à 14h
Arrivée à l'Espace Bel Air

Mercredi 6 → 14 h 30 - 17 h 30
➤ **CREATION DE BOUCLES D'OREILLES**
Avec Danie SAVRY - créatrice Noyate
Espace Bel Air

Jeudi 7 → 14 h - 16 h
➤ **ART FLORAL**
Initiation à la composition florale
Avec une Fleuriste « A l'Aube des Fleurs »
Salle Roger Dujencourt

Jeudi 7 → 14 h - 17 h
➤ **TOURNOI DE CARTES**
et **JEUX DE SOCIÉTÉ**
Espace Bel Air

Vendredi 8 → 14 h - 17 h 30
➤ **THÉ DANSANT**
Accompagné d'un goûter
Animation "Au Temps des Guinguettes"
Salle Pierre Rat

ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

L'École Municipale de Musique est ouverte à tous les enfants noyats

Vous pouvez encore inscrire votre enfant pour la rentrée 2021-2022



COURS DISPENSÉS

Éveil musical - Initiation musicale - Formation musicale

Solfège en cours collectifs

Découverte & perfectionnement instrument en cours individuels

Piano - Guitare - Batterie - Flûte traversière



Renseignements - Inscriptions & réinscriptions

auprès de **Mélanie GERVASONI : 06 49 53 59 97**

ou melanie.gervasoni@lesnoes.com

LOCATIONS DES SALLES MUNICIPALES

En raison des mesures sanitaires actuelles, la Ville des Noës-près-Troyes n'autorisera la location des salles qu'à partir de janvier 2022.

COLIS NOËL DES SENIORS

Pour les fêtes de fin d'année, le Centre Communal d'Action Sociale offre un colis aux seniors noyats.

Conditions : avoir 70 ans ou plus au 31 octobre 2021 et habiter Les Noës-près-Troyes depuis au moins le 1^{er} janvier 2021.

Nous vous invitons à venir à la mairie aux horaires ci-dessous avec votre pièce d'identité et un justificatif de domicile afin de vous inscrire :

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

Attention ! Les personnes déjà inscrites n'ont pas besoin de se réinscrire chaque année. Elles recevront d'office une invitation à venir chercher leur colis.

GRAÏNOTHÈQUE

Un principe simple :

Une boîte, des graines récoltées dans le jardin
Prenez, déposez, échangez ...

et récupérez du compost !
Venez avec un contenant (seau, sac, bidon ...)
et faites profiter vos plantations

Jeu de société
Réservé aux Noyats

Jeudi 7 octobre 2021 de 14 h à 15 h 30
Salle Jacques BEZANCON
Dernier rendez-vous de l'année !
Prochaine Grainothèque le jeudi 3 mars 2022

CANTINE & ACCUEIL DE LOISIRS ESPACE SAINT-LOUP

INSCRIPTION OBLIGATOIRE ET FACTURATION PAR MAIL :

espace.saintloup@lesnoes.com

avant le 20 de chaque mois

Plus d'informations au 03 25 78 49 18

"À L'ABORD'ÂGE !"

Rendez-vous d'OCTOBRE 2021

Gratuit sur inscription à l'Espace Saint-Loup

03 25 78 49 18

avec le soutien de la Caisse d'Allocations Familiales et de l'ANCT

RÉSERVATION OBLIGATOIRE

Pass sanitaire obligatoire pour chaque atelier

Jeux m'éveil	Mardi 5 9 h 30 à 11 h de 0 à 3 ans	ATELIER PARENTS-BÉBÉ Éveil'toi HALLOWEEN
Paroles de Parents	Jeudi 7 9 h à 11 h	ATELIER CAFÉ PARENTS Mon enfant ment, que faire ? avec Myriam Mahnouf

RÉGLEMENTATION BRÛLAGE

Tout brûlage à l'air libre, destruction par le feu de déchets ou matières, est interdit de manière permanente et en tout lieu.

Cette interdiction concerne notamment les pneus, huiles de vidange et usagées, produits chimiques, déchets Industriels, déchets ménagers, ordures ménagères, matière plastique, papiers, cartons, textiles, bois, déchets biodégradables, déchets verts des jardins, vergers et potagers, résidus de la taille des haies et des arbres.

TAILLE DES HAIES

La loi prévoit que les habitants entretiennent les haies, arbres et arbustes qui dépassent de leurs propriétés, sur le domaine public - y compris les trottoirs et rues, ainsi que sur les propriétés voisines. Ces derniers peuvent en effet être sources de gêne pour les autres (humidité, manque de luminosité ou de visibilité, risque pour les usagers des trottoirs...).

Pour l'élimination des déchets verts, utilisez le conteneur spécifique ou pensez au compostage, bon pour vos plantes et votre potager.

DÉCHETS VERTS



La collecte hebdomadaire des déchets verts, gérée par Troyes Champagne Métropole, s'effectuera jusqu'au 24 novembre 2021.

Informations : collecte des déchets au 03 25 45 27 30

troyes-champagne-metropole.fr

Les déchèteries sont accessibles toute l'année

HORAIRE D'OUVERTURE DU CIMETIÈRE

De octobre à mars : 8 heures - 18 heures

Attention, fermeture automatique des portes !



PROCHAINE CÉRÉMONIE

Commémoration de l'Armistice
du 11 novembre 1918

BOURSES MUNICIPALES D'ÉTUDES SUPÉRIEURES



Les dossiers de demandes de bourses municipales d'études supérieures sont à retirer à l'accueil de la mairie du **lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30**.

Pour obtenir cette bourse, les conditions sont les suivantes :

- étudiant demeurant aux Noës-près-Troyes, ainsi que sa famille, depuis au moins le 1^{er} janvier 2021 ;
- famille non imposable à l'impôt sur le revenu ;
- étudiant inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur dans l'agglomération ou hors département ;
- étudiant non redoublant ;
- étudiant n'ayant pas changé de cursus plus de deux fois ;
- étudiant âgé de 26 ans maximum au 1^{er} septembre 2021.

Les dossiers doivent être rapportés complétés, avec l'ensemble des pièces demandées, à l'accueil de la mairie impérativement avant le 17 décembre 2021.

Info à l'accueil de la mairie - 03 25 74 40 35 mairie@lesnoes.com

PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Gaëlle GRIVOIS, référente parcours pour le Programme de Réussite Éducative initié par Troyes Champagne Métropole, vous reçoit sur rendez-vous. Elle vous expliquera le fonctionnement de ce dispositif qui permet un accompagnement global adapté à la situation scolaire, sociale et familiale de l'enfant.

Accueil sur rendez-vous uniquement pris au 06 74 51 14 07

Lundi 4 octobre 2021 de 14 h à 16 h

Salle du Conseil Municipal - Mairie - 1 place Jules Ferry

COMPOSTEURS COLLECTIFS : REJOIGNEZ LE MOUVEMENT !

Le service Gestion Urbaine et Sociale de Proximité de la ville et le Conseil Citoyen vous proposent de rejoindre la démarche de "Compost collectif en pied d'immeuble" sur le secteur **Montvilliers**. Deux premiers sites fonctionnent déjà : allée du Bosquet depuis 2 ans, place du Mont Saint Loup depuis 9 mois. Le Conseil Municipal, en lien avec le Conseil Citoyen, devrait implanter un 3^{ème} site, angle Mail de la Croix aux Filles/Rue du Clos d'Orvilliers.

Afin d'assurer un fonctionnement optimum de ces 3 sites, **NOUS FAISONS APPEL AUX VOLONTAIRES**.

Si vous êtes intéressé(e) pour devenir référent(e), merci de vous faire connaître auprès de Samira NACRI, à la mairie.

LE SAVIEZ-VOUS ? 30 % du poids des déchets contenus dans nos poubelles sont constitués de matières organiques qui sont collectées, puis incinérées alors qu'elles pourraient être dégradées biologiquement sur place.

Composter, c'est recycler les biodéchets de la maison (épluchures, coquilles d'œufs, marc de café...), car ces déchets ménagers sont valorisables par le compostage. L'objectif de cette action est de réduire le volume des ordures ménagères.

Un composteur, c'est un grand bac en bois à couvercle dans lequel les déchets organiques se transforment en compost en quelques mois. Ce compost vous servira d'engrais pour vos plantes, balconnières et potagers. Les composteurs seront installés gratuitement pour les habitants et des bio seaux seront distribués aux utilisateurs. Les référents veilleront au bon fonctionnement du programme.

ASSOCIATION DU MONT ST LOUP

TOURNOI DE PÉTANQUE

SAMEDI 2 OCTOBRE 2021 à 14 heures

Inscriptions samedi à 13h30 - Renseignements au 06 08 18 09 00